



Schweizerischer Gemeindeverband  
Association des Communes Suisses  
Associazione dei Comuni Svizzeri  
Associazion da las Vischnancas Svizras

Schweizerischer Städteverband  
Union des villes suisses  
Unione delle città svizzere



## Communiqué de presse de l'Alliance SwissPass, de l'Association des Communes Suisses et de l'Union des villes suisses

Berne, le 9 février 2023

# Suite décidée: la «carte journalière dégriffée Commune» sera à vendre à partir de 2024

**Le produit venant remplacer la carte journalière Commune est désormais connu. À partir de 2024, la «carte journalière dégriffée Commune» pourra être achetée en exclusivité aux guichets des communes et des villes. La nouvelle offre s'inspire de la carte journalière dégriffée, déjà bien connue dans les transports publics. Elle comprend deux niveaux de prix et sera disponible pour la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> classe avec ou sans abonnement demi-tarif. Elle sera nominative et émise comme billet mobile ou papier. Le contingentement par commune et la restriction de la vente aux habitants de la commune concernée disparaissent. Ainsi, la clientèle dite «non numérique» aura elle aussi accès aux titres de transport dégriffés.**

En octobre 2020, l'Alliance SwissPass avait communiqué la décision de ne proposer la carte journalière Commune sous sa forme actuelle que jusqu'à la fin 2023. Dans le même temps, l'organisation de la branche déclarait vouloir poursuivre son partenariat – de presque vingt ans aujourd'hui – avec l'Association des Communes Suisses (ACS) et l'Union des villes suisses (UVS) et développer ensemble une offre de remplacement. À l'été 2022, l'ACS, l'UVS et l'Alliance SwissPass ont présenté le concept d'une «carte journalière dégriffée Commune» aux villes et communes, établi sur le modèle de la carte journalière dégriffée largement éprouvée dans les transports publics. «La grande majorité des communes (et des associations participantes) se sont montrées favorables au nouveau produit», a expliqué Claudia Kratochvil-Hametner, directrice suppléante de l'ACS, à l'occasion d'une conférence de presse donnée aujourd'hui 9 février.

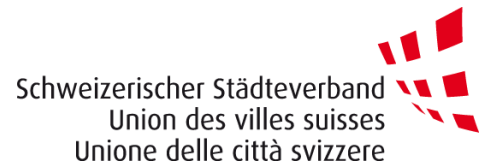
### Contingent national et deux niveaux de prix

La carte journalière dégriffée Commune sera vendue uniquement aux guichets des communes et des administrations des villes. Les personnes peu axées sur la technologie ont ainsi accès aux titres de transport dégriffés des transports publics. À l'avenir, un seul contingent de cartes vaudra par jour pour l'ensemble du pays. De plus, la restriction de la vente aux habitantes et habitants de la commune concernée sera levée. Au lieu d'«écumer» les communes, les personnes souhaitant acheter des cartes pourront en consulter la disponibilité sur [www.cartejournaliere-commune.ch](http://www.cartejournaliere-commune.ch) avant de se rendre à n'importe quel guichet communal pour en obtenir le nombre voulu.

Comme à la carte journalière dégriffée, le principe suivant s'appliquera à la carte journalière dégriffée Commune: plus on achète tôt, plus le prix est intéressant. Le produit sera offert avec deux niveaux de prix, pour la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> classe, et selon si le voyageur possède un abonnement demi-tarif ou non. Le niveau le moins cher sera disponible jusqu'à dix jours avant le jour du voyage et coûtera 39 francs en 2<sup>e</sup> classe pour les titulaires d'un demi-tarif. Un nombre illimité de cartes pourra être acheté par personne, mais chacune d'elles sera nominative. La carte pourra être imprimée sous forme d'E-Ticket ou obtenue comme Mobile Ticket par e-mail. Tous les détails de l'offre figurent dans la fiche ci-jointe.



Schweizerischer Gemeindeverband  
Association des Communes Suisses  
Associazione dei Comuni Svizzeri  
Associazion da las Vischnancas Svizras



## Les villes et les communes convaincues

La branche des transports publics prend à sa charge les coûts de la mise en place et de l'exploitation de la solution de distribution. «Nous ne doutons nullement de continuer à proposer un excellent produit à nos habitants», a déclaré Monika Litscher, vice-directrice de l'UVS. Nombre de villes ont déjà montré beaucoup d'enthousiasme vis-à-vis de la solution trouvée. Claudia Kratochvil-Hametner de l'ACS est elle aussi ravie: «Tout un chacun pourra acheter la carte journalière dégriffée Commune, et ce partout. En ce qui les concerne, les villes et communes n'auront plus à assumer de risque financier, puisque seul ce qui a été acheté sera facturé.» Le directeur de l'Alliance SwissPass Helmut Eichhorn s'est quant à lui dit satisfait «d'avoir pu trouver une bonne solution et de poursuivre l'agréable collaboration régnant entre les communes, les villes et les transports publics».

### Adresses de contact:

*Alliance SwissPass*: Bruno Galliker et Floriane Moerch, 031 359 23 38/32,  
communication@allianceswisspass.ch

*ACS*: Claudia Kratochvil-Hametner, 031 380 70 04, claudia.kratochvil-hametner@chgemeinden.ch

*UVS*: Monika Litscher, 031 356 32 30, monika.litscher@staedteverband.ch

## Fiche sur la carte journalière dégriffée Commune

|                                    |  |  |  |
|------------------------------------|--|--|--|
| <b>Rayon de validité</b>           | Valable sur les lignes du rayon de validité de l'AG  |  |  |
| <b>Validité temporelle</b>         | Valable le jour de voyage prédéfini, du début de l'exploitation jusqu'à 5h00 le lendemain.   |  |  |
| <b>Segments</b>                    | Disponible pour les client(e)s avec et sans abonnement demi-tarif  |  |  |
| <b>Classe</b>                      | Disponible pour la 2 <sup>e</sup> et la 1 <sup>re</sup> classe avec deux niveaux de prix   |  |  |
| <b>Prix</b>                        | <b>Classe et segment</b>   | <b>Niveau de prix 1</b><br>disponible jusqu'à 10 jours avant le jour du voyage | <b>Niveau de prix 2</b><br>disponible jusqu'à 1 jour avant le jour du voyage |
|                                    | 2 <sup>e</sup> classe, 1/2   | 39 francs  | 59 francs  |
|                                    | 2 <sup>e</sup> classe, 1/1   | 52 francs  | 88 francs  |
|                                    | 1 <sup>re</sup> classe, 1/2  | 66 francs  | 99 francs  |
|                                    | 1 <sup>re</sup> classe, 1/1  | 88 francs  | 148 francs   |
| <b>Prévente</b>                    | Disponible de 6 mois à 1 jour avant le jour du voyage auprès des points de vente des communes/villes.  |  |  |
| <b>Indicateur de disponibilité</b> | Les cartes disponibles chaque jour peuvent être consultées sur <a href="http://www.cartejournaliere-commune.ch">www.cartejournaliere-commune.ch</a> ( <i>site encore inactif</i> ). La vente directe aux clients est impossible en libre-service via ce site.  |  |  |
| <b>Contingent</b>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Il y a un seul contingent national. Toutes les communes et villes accèdent au même contingent via une application web centrale. Si le contingent est épuisé, plus aucune carte ne peut être achetée auprès d'une commune en Suisse.</li> <li>– Le niveau de prix le plus bas est disponible au plus tard dix jours avant le jour du voyage.</li> <li>– Pendant la phase d'introduction, le contingent total se situera à peu près au niveau de la circulation actuelle des cartes journalières Commune. Les CFF sont chargés de gérer le contingent en tant que mandataire du Service direct national (SDN).</li> </ul> |  |  |
| <b>Restrictions de vente</b>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>– La vente se fait uniquement auprès des communes et des villes.</li> <li>– La vente n'est pas réservée aux habitantes et habitants de la commune concernée.</li> <li>– Les communes et villes n'assument plus de risque financier. Elles paient à la branche uniquement ce qu'elles vendent effectivement, et elles perçoivent une commission de vente pour leur travail.</li> </ul>   |  |  |
| <b>Support</b>                     | La carte journalière dégriffée Commune est émise comme E-Ticket au format PDF ou comme Mobile Ticket (code QR à présenter au personnel de contrôle sur son smartphone). Le point de vente décide si le billet est imprimé ou envoyé par e-mail.  |  |  |
| <b>Personnalisation</b>            | La carte journalière dégriffée Commune est nominative. Le nom, le prénom et la date de naissance de son titulaire doivent y figurer. La carte peut ainsi être réimprimée en cas de perte, et cela permet de lutter contre le commerce parallèle. Lors du contrôle, les voyageurs doivent pouvoir attester de leur identité avec un document d'identité officiel avec photo ou un abonnement de transports publics valable.   |  |  |
| <b>Échange et remboursement</b>    | Comme pour les autres offres dégriffées du SDN, les remboursements ne sont possibles que dans des cas exceptionnels, moyennant une franchise de dix francs.  |  |  |